Avenant n°1 IC ALBA CUP CAP SUR LE DON D'ORGANES

1) L'article 10 est complété

Marque de Boulouris : un bateau portant un pavillon SRA (ainsi qu'un gyrophare orange la nuit) à laisser à tribord et une bouée jaune (portant un feux scintillant la nuit) à laisser à bâbord.

Ces deux marques constituent une porte.

Position approximative de la marque : 43°24.45' N, 6°48.49' E

2) L'annexe Parcours est complétée

PARCOURS 3

Départ – Porte de Boulouris – Lion de Mer (bâbord) – Arrivée

Distance 42.5 Mn

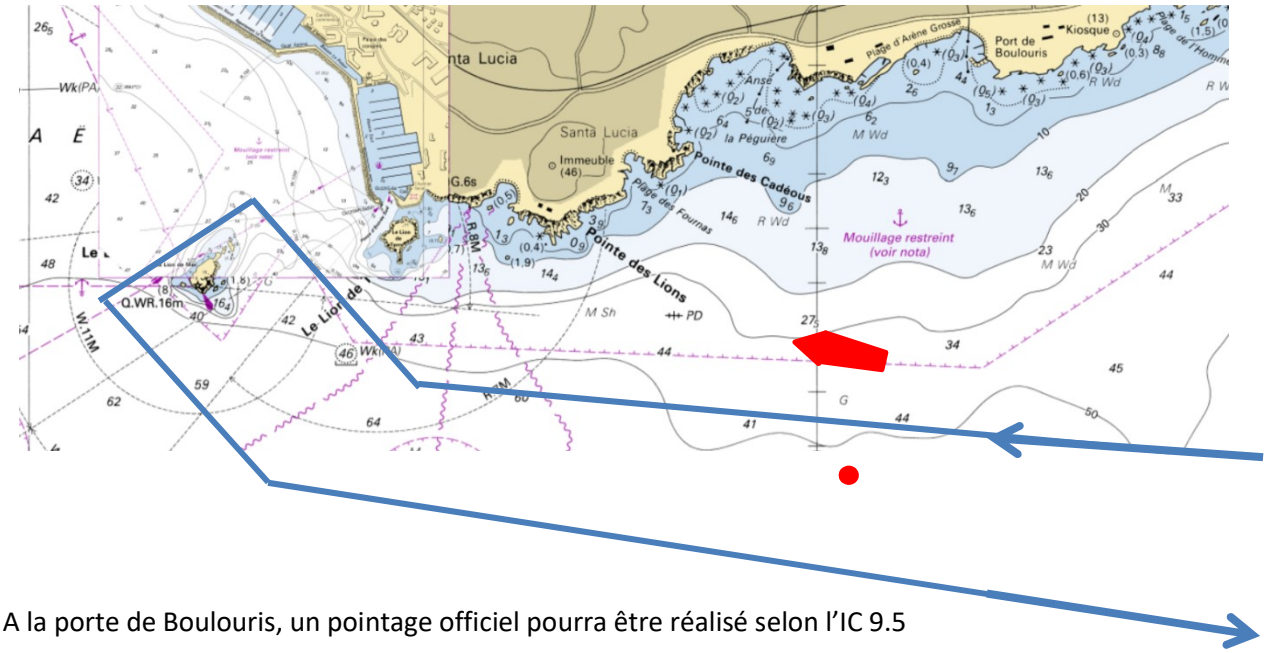

A la porte de Boulouris, un pointage officiel pourra être réalisé selon l'IC 9.5

Rédigé et publié le 21/06/2025 à 11h20

Le Président du Comité de Course J. Bikard